



Commune de **B E R T R A N G E**

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 10 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la société **PROSOLUT s.a.**, au nom et pour le compte de l'**ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSEES**, a introduit une demande relative à l'exploitation de deux installations de production de froid à Bertrange, rue du Chemin de Fer.

Bertrange, le 17 juillet 2025



Marc LANG
Bourgmestre ff

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation de deux installations de production de froid à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 17 juillet 2025.

Bertrange, le 17 juillet 2025



Marc LANG
Bourgmestre ff

Georges FRANCK
Secrétaire